

DÉPARTEMENT

.....ISÈRE.....

ARRONDISSEMENT

... GRENOBLE.....

Effectif légal du conseil municipal de
la commune nouvelle

.....15.....

Nombre de conseillers en exercice

.....15.....

COMMUNE NOUVELLE DE :

CHATEL-EN-TRIEVES

COMMUNE DELEGUEE DE :

..... CORDEAC.....

Élection du maire
délégué

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU MAIRE DÉLÉGUÉ

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois de mars à 18 heures 30 minutes, en application des articles L. 2121-7, L. 2122-8 et L. 2113-12-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune nouvelle de Châtel-en-Trièves.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

LACROIX Fanny	LABADIE Hervé	BLANCHET Florence
SERRE Jean-Louis	GUILLET Alexia	CHABUEL Alain
FURMINIEUX Sarah	ALBERT Léo	GARIN Anne
PERTILLE Morgan	TURENNE Françoise	PÉREZ André
FAURE Marie-Charlotte	PEYTOUR Jean-François	

Absents ¹ : COLIN Valérie

.....
.....
.....
.....
.....

¹ Préciser s'ils sont excusés.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SERRE Jean-Louis	14	quatorze
.....
.....
.....
.....

2.4. Résultats du deuxième tour de scrutin ³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....
.....
.....

2.5. Résultats du troisième tour de scrutin ⁴

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....
.....

³ Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁴ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.